

APPEL À PROJETS

APPUI AUX FORMATIONS INNOVANTES

Règlement

Dépôt en ligne **avant le lundi 5 avril 2021, à 23h59 (heure d'Haïti)** :
<https://l.auf.org/formations-innovantes>

PRÉSENTATION

Conformément à sa stratégie 2017-2021, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) dans la Caraïbe soutient le développement de formations innovantes portées par les universités membres, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'offre de l'enseignement supérieur.

Cet appel vise en priorité à :

- Accompagner la mise en place ou le renforcement de formations universitaires innovantes, répondant aux priorités de développement de la région et dotées d'un caractère délibérément professionnalisant.
- Soutenir la coopération universitaire entre les pays de la Caraïbe et d'autres régions, comme levier de l'innovation des formations.
- Consolider la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur de la Caraïbe, des acteurs de l'environnement socioéconomique et des experts internationaux francophones.

L'AUF Caraïbe vérifiera la recevabilité des dossiers
puis, en collaboration avec la [Commission régionale d'experts \(CRE\) de la Caraïbe](#), les évaluera et les classera.

**Les responsables des formations sélectionnées seront notifiés par courriel
et les résultats définitifs de l'appel seront annoncés sur [le site web de l'AUF Caraïbe](#).**

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- Le dossier de candidature doit être porté par une [université membre de l'AUF dans la Caraïbe](#) en collaboration avec au moins une autre université membre d'un autre pays.
- Tous les établissements impliqués dans le projet doivent être **à jour de leur cotisation à l'AUF**.
- Un même établissement peut déposer **plusieurs dossiers de candidature**.
- Les **dossiers incomplets** ne seront pas pris en compte.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET DE CLASSEMENT

Principaux critères de classement et sélection des dossiers de candidature :

- Le caractère **innovant** de la formation, qui pourra s'exprimer aussi bien par l'originalité du domaine de formation dans le panorama régional ou national que, par exemple, par un usage pertinent du numérique, le recours à des éléments novateurs sur le plan pédagogique (système de mobilité

virtuelle des étudiants, modules en format COIL, techniques de classe inversée, pédagogie par projet, réalisation de projets collectifs...).

- L'adéquation de la formation aux **priorités de développement de la région**.
- La dimension **professionnalisante** de la formation, qui pourra se traduire par des dispositifs comme le stage obligatoire, l'alternance, l'intervention de professionnels, l'existence de modules de préprofessionnalisation (élaboration du projet professionnel, élaboration d'un CV, préparation à un entretien d'embauche).
- La contribution du projet au **rayonnement international** des établissements impliqués.
- La capacité du projet à **se pérenniser** sur le plan financier et technique, après la phase d'accompagnement par l'AUF.
- L'importance du soutien apporté au projet **par les établissements qui le déposent et par d'autres partenaires**.

MODALITÉS DE SOUTIEN

- Apport financier maximal de l'AUF par projet : 20 000 €, pour une durée de 12 mois, à partir du 1^{er} septembre 2021.
- Co-financement **minimal** exigé par projet : 30% du budget total, comprenant la valorisation des ressources humaines et techniques.
- Aucune dépense salariale n'est éligible sur le financement apporté par l'AUF.
- Dépenses éligibles pour la partie financée par l'AUF :

Nature de la dépense	Consignes à respecter	Pourcentage maximal du financement AUF
Mobilité de perfectionnement pour l'équipe pédagogique	<p>La durée maximale de chaque mission est de 10 jours. Elle vient en complément des échanges à distance entre les personnes concernées.</p> <p>Le projet doit prévoir des solutions de remplacement si, pour des raisons diverses, ces missions ne peuvent pas se réaliser.</p> <p>Transports : billets d'avion, de bus ou de train en classe économique, achetés au tarif le plus avantageux ; déplacements en voiture remboursés au forfait kilométrique.</p> <p>Frais d'hébergement et de repas ne dépassant pas 140 € par jour dans un pays du Nord et 110 € par jour dans un pays du Sud (selon la Classification des pays d'après l'indice de développement de la Banque Mondiale).</p>	30%
Frais de fonctionnement	Exemples de dépenses éligibles : abonnement internet, allocation enseignante sans mobilité (à l'exception des membres l'équipe pédagogique principale), acquisition d'ouvrages, abonnement à des bases de données...	70%
Acquisition de matériel	À l'exclusion de tout matériel bureautique et téléphoniques courants.	
Création de plateforme d'enseignement à distance	Exemples de dépenses éligibles : achat de licence, développement et hébergement de plateforme de formation à distance	

- Une fois le projet retenu, une lettre de notification indiquant le montant accordé et précisant les modalités des engagements financiers sera envoyée à la plus haute autorité de l'Université et au porteur du projet.
- La mise en œuvre du soutien de l'AUF, le suivi et l'évaluation du projet seront assurés par l'AUF Caraïbe, en relation avec l'équipe de l'établissement porteur et la Commission régionale d'experts.

CALENDRIER

5 février 2021	Lancement de l'appel à projets
5 avril 2021	Clôture de l'appel à projets
30 mai 2021	Publication des résultats de la sélection et envoi des conventions aux porteurs des projets
30 Juin 2021	Retour des conventions signées
Septembre 2021	Démarrage des projets

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Pièces constitutives :
 - 1) Formulaire de candidature dûment rempli et signé par le coordonnateur du projet et par la plus haute autorité de l'université.
 - 2) Annexe budgétaire (prévision de l'ensemble des recettes et des dépenses) signé par le coordonnateur du projet et par la plus haute autorité de l'université.
 - 3) Lettres de soutien des partenaires indiquant précisément leurs contributions au projet.
 - 4) CV actualisé du responsable du projet.
 - 5) Tout autre document complémentaire considéré nécessaire par le responsable du projet.
- Toutes les pièces du dossier doivent être rédigées ou traduites en français, au format PDF.
- Dossier complet à déposer en ligne **avant le lundi 5 avril, à 23h59** (heure d'Haïti) sur <https://l.auf.org/formations-innovantes>